Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260914-75DEL2609086DSR-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 19h30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de Mme Isabelle ROULLÉ, 1ère adjointe au maire.

Étaient présents : ROULLÉ Isabelle, DUMONT Philippe, QUERUEL Gwénaëlle, TOUARIN Philippe, GICQUEL Annick, PLUNIAN-BLOT François, POSSEMÉ Sébastien, GADESAUDE Cécile, BILLARD Dominique, GUILBERT-BLON Valérie, LOTELIER Monique, COURTOIS Diane, PÉRAN Patrick, LEBRET Fannie, RAFFARD Marie, QUESSART Sarah, MAINSARD Stéphane, DYBA Mathieu, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, LENOUVEL Erwan, ROUX Alban, GOBERT Danielle.

Absents excusés : LE MOAL Marcel, SOREL Anne-Marie, GAILLARD Romain, HARDOUIN Benjamin, BERNIER Samantha.

Absente : GAUDIN Carine.

Pouvoirs : M. LE MOAL à Mme ROULLÉ, Mme SOREL à M. TOUARIN, M. GAILLARD à M. POSSEMÉ, M. HARDOUIN à M. PLUNIAN-BLOT, Mme BERNIER à Mme GOBERT.

Secrétaire de séance : Fannie LEBRET

Délibération n°75-DEL-2026-09-086-DSR Subvention de la Ville au CCAS (modalités de versement)

Convocation en date du 07 septembre 2026
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 14 septembre 2026

Rapporteur : Philippe Dumont

Exposé : Par délibération n° 71-DEL-2025-12-DSR en date du 15 décembre 2025 et relative au budget primitif 2025 de la Ville de Cancale, le conseil municipal a voté une subvention d'un montant de 405 035.25 € afin de permettre au CCAS et à son Service d'Aides à Domicile de mettre en œuvre sa politique d'action sociale.

Le conseil municipal est invité à définir les modalités de versement de cette subvention annuelle.

Le versement de la subvention s'effectuera sur appel de fond du Centre Communal d'Action Sociale, dans la limite du montant maximum précité.

Le service Finances se chargera de l'émission d'un mandat sur le budget de la Ville de Cancale et d'un titre de recettes sur le budget du CCAS, ainsi que de la transmission des pièces justificatives au service de gestion comptable (SGC).

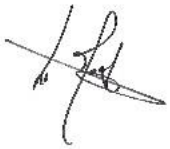
Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260914-75DEL2609086DSR-DE

Le conseil municipal est sollicité pour :

Article 1 : **Valider** le principe d'un versement de la subvention sur appel de fonds, dans la limite du montant maximum précité.

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



Marcel LE MOAL